

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial

Micropur Tabletten MC 1T

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées

domaines d'application

SU21 - Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

Catégories d'utilisation [PC]

désinfectant

PC8 - Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides)

Conditions d'utilisation recommandées

pour désinfection de l'eau

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant / fournisseur

Katadyn Produkte AG
Pfäffikerstrasse 37, CH-8310 Kempthal
Téléphone +41 44 839 21 11

Service des renseignements

Numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture
Téléphone +41 44 839 21 11
E-mail (personne compétente):
info@katadyn.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Renseignements en cas d'urgence

Centre Suisse d'Information Toxicologique
Téléphone 145 / +41 44 251 51 51

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification - 67/548/CEE ou 1999/45/CE

N; R50/53

Phrases R

50/53

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Indications complémentaires

La préparation est classée dangereuse dans le sens de la Directive 1999/45/EC.

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Classes de risques et catégories des risques	Consignes en cas de danger	Méthode de classification
Aquatic Acute 1	H400	
Aquatic Chronic 1	H410	

Consignes en cas de risques pour l'environnement

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Indications complémentaires

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

Le mélange est classé dangereux dans le sens de l'ordonnance CE n° 1272/2008 (GHS).

2.2. Éléments d'étiquetage**Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]**

GHS09

Mot signal

Attention

Consignes en cas de risques pour l'environnement

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Consignes de sécurité**Généralités**

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

Réaction

P391 Recueillir le produit répandu.

Evacuation

P501 Éliminer le contenu/récipient dans l'organisme local de gestion des déchets problématiques.

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

nitrate de sodium, Argent

2.3. Autres dangers**Indications relatives aux dangers pour l'homme et l'environnement**

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

Cette préparation est classée comme dangereuse selon la Directive européenne 1999/45/CE et ses amendements.

Éviter le déversement de produit dans les eaux et aussi dans les canalisations reliées aux stations d'épuration.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

non applicable

3.2. Mélanges

Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[%]	Classification - 67/548/CEE
7440-22-4	231-131-3	Argent	0,25	--
7631-99-4	231-554-3	nitrate de sodium	0,2	Xn R22; O R8

CAS No	EC No	Désignation	[%]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
7440-22-4	231-131-3	Argent	0,25	
7631-99-4	231-554-3	nitrate de sodium	0,2	Ox. Sol. 3, H272 / Acute Tox. 4, H302

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Remarques générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Après inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si les troubles persistent, consulter un spécialiste.

Après ingestion

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés

produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

mousse stable aux alcools

produits extincteurs en poudre

dioxyde de carbone

Moyens d'extinction inappropriés
jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
aucune

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Les travaux d'extinction, de sauvetage et de nettoyage effectués lors du dégagement de gaz d'incendie ou de combustion sans flamme, doivent être réalisés exclusivement avec un appareil respiratoire lourd.

Remarques diverses

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Personnel non formé pour les cas d'urgence

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas respirer les poussières.

Éviter la formation de poussières.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éviter le dégagement de poussières.

Humidifier, ramasser mécaniquement et évacuer pour élimination.

Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés.

Remarques complémentaires

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir chapitre 7.

Informations concernant les équipements individuels de protection : voir chapitre 8.

Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

6.4. Référence à d'autres sections

Aucune information disponible.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions lors de la manipulation

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas respirer les poussières.

Éviter la formation et le dépôt de poussières.

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

Mesures générales de protection

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Éviter d'inspirer la poussière.

Mesures d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.

Brosser les vêtements souillés par le produit.

Conserver à l'écart des aliments et boissons.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

Classe de 11
stockage (RFA)

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôle de l'exposition

Protection respiratoire

en cas d'aération insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire
demi-masque filtrant les particules, filtre P3

Protection des mains

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie, résistance au mouillage]: caoutchouc nitrile ou butyle, 0,5 mm, ca. 480 Min.
Veuillez tenir compte des indications du fabricant de relatives à l'imperméabilité et à la longévité ainsi que des conditions spéciales qui règnent aux postes de travail.

Protection des yeux

Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

Autres mesures de protection

vêtement de protection léger

Dispositifs techniques appropriés de commande

Eviter la formation et le dépôt de poussières.

Veiller à une bonne aspiration sur les machines de transformation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

aspect

comprimés

Couleur

blanc

Odeur

inodore

Seuil olfactif

non déterminé

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
valeur pH	non déterminé				
point d'ébullition	1440 °C				
Point de fusion	801 °C				
Point d'éclair	non applicable				
Vitesse d'évaporation	non déterminé				
Inflammation (à l'état solide)	non applicable				
Inflammation (à l'état gazeux)	non déterminé				
Température d'inflammation	non applicable				
Température d'auto-inflammation	non applicable				
Limite inférieure d'explosibilité	non déterminé				
Limite supérieure d'explosibilité	non déterminé				
Pression de vapeur	non applicable				
Densité relative	1,2 g/cm ³	20 °C			
Densité de vapeur	non déterminé				
Solubilité dans l'eau					soluble
Solubilité dans un autre produit	non déterminé				
Coefficient de distribution (n-octanol/ eau) (log P O/W)	non déterminé				
Température de décomposition	non déterminé				
Viscosité	non déterminé				

Propriétés comburantes

Aucune information disponible.

Propriétés explosives

Le produit ne présente pas de danger d'explosion.

9.2. Autres informations

Aucune information disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Aucune information disponible.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4. Conditions à éviter

Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

10.5. Matières incompatibles**Matières à éviter**

Réagit au contact des acides forts.

Réagit au contact des agents d'oxydation forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produit stable en condition normale d'utilisation.

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Hautement toxique/Irritation / sensibilisation**

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
DL50 aiguë par ingestion	> 2000 mg/kg	rat		
Irritation de la peau	Non irritant.			
Irritation des yeux	Non irritant.			
Sensibilisation de la peau	non sensibilisant			

Toxicité subaiguë - Cancérigène

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
Mutagène	Aucunes informations existantes.			

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
Tératogène	Aucunes informations existantes.			
Cancérigène	Aucunes informations existantes.			

Remarques générales

Dans le cadre d'une utilisation appropriée et conforme aux dispositions, le produit n'a aucun effet négatif connu sur la santé.
absence de données toxicologiques

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Effets toxiques sur l'environnement

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
Poisson	Aucune donnée disponible			
Daphnie	Aucune donnée disponible			
Algues	Aucune donnée disponible			

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité Aucune donnée disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Autres effets nocifs

Remarques générales

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Pas de résultats d'études écologiques disponibles.
Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Code déchets	Nom du déchet
16 05 07*	produits chimiques d'origine minérale à base de ou contenant des substances dangereuses, mis au rebut

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 2008/98/CE relative aux déchets dangereux.

Recommandations relatives au produit

Traiter dans un centre d'élimination pour déchets spéciaux, en respectant les prescriptions correspondantes.

Non dilués déchets de produit: petite quantité référer à un dépôt communal de déchets dangereux.

Recommandations relatives à l'emballage

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

Remarques générales

L'emballage partiellement vide doit être rapporté au point de vente ou remis à un centre de collecte pour déchets spéciaux. L'emballage vide doit être éliminé avec les déchets urbains.

SECTION 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
14.1. Numéro ONU	3077	3077	3077
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (nitrate de sodium)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (sodium nitrate)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (sodium nitrate)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	9	9	9
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
14.5. Dangers pour l'environnement	Oui	Oui	Oui

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune information disponible.

Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID

Étiquette de danger 9

code de restriction en tunnel E

Produit ne est pas soumis aux prescriptions de l'ADR / RID en emballages <5 litres / <5 kg conformément à la disposition spéciale 375.

Transport maritime IMDG

MARINE POLLUTANT

Produit ne est pas soumis aux prescriptions de l'IMDG en emballages <5 litres / <5 kg conformément à la 2.10.2.7 IMDG.

Transport aérien ICAO/IATA-DGR

Produit ne est pas soumis aux prescriptions de l'IATA en emballages <5 litres / <5 kg conformément à la disposition spéciale A197.

Informations diverses relatives au transport

Marquage supplémentaire nocif pour l'environnement (symbole poisson et arbre) nécessaire.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementation nationale

Classe de danger pour l'eau 2

Polluant pour l'eau, propre classification

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations

Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

Informations diverses

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

Teneur des phrases R/H contenues dans le chapitre 3 (ne faisant pas référence à la classification du mélange!)

R 22 Nocif en cas d'ingestion.

R 8 Favorise l'inflammation des matières combustibles.

H272 Peut aggraver un incendie; comburant.

H302 Nocif en cas d'ingestion.